

Décision No.2017/P/31 du 9 mai 2017

La présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée,

Vu le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 212-19 à L. 212-26, L. 213-5 et L. 421-1 et les articles R. 212-17 à R. 212-43 du code du cinéma et de l'image animée;

Vu l'accord sur les engagements de programmation et les engagements de diffusion signés par les organisations professionnelles le 13 mai 2016 ;

Vu les observations formulées par le Médiateur du cinéma dans son avis du 1er décembre 2017 à l'égard des propositions d'engagements de programmation formulées par l'entente de programmation GPCI pour la période allant de 2016 à 2018 ;

Vu la proposition d'engagement de programmation formulé par l'entente de programmation GPCI dans son courrier du 13 octobre 2016, adressé à la Présidente du Centre National du Cinéma et de l'image animée, modifiée par plusieurs courriers et courriels dont le dernier en date du 25 avril 2017 ;

Considérant que l'accord sur les engagements de programmation signé le 13 mai 2016 à Cannes a fixé un nouveau cadre général, s'insérant dans le dispositif législatif et réglementaire applicable, pour l'application des engagements de programmation ; que cet accord vise à améliorer la diffusion des films en salles de spectacles cinématographiques, permettant de veiller à la diffusion d'une diversité d'œuvres cinématographiques et d'en améliorer globalement les conditions d'expositions en salles ; que l'entente de programmation GPCI a souscrit des engagements qui correspondent aux différents points soulevés dans cet accord qui s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article R. 212-31 du code du cinéma et de l'image animée susvisé ;

Considérant que le groupement de programmation GPCI répond aux conditions prévues aux articles R. 212-17 à R. 212-21 du code du cinéma et de l'image animée en ce qui concerne sa structure, sa composition, son organisation et son fonctionnement ;

Considérant que le groupement de programmation GPCI, est tenue, au titre du 1° de l'article R. 212-30 du code susvisé, de souscrire des engagements de programmation ;

Considérant que le groupement de programmation GPCI programme 92 établissements regroupant 184 écrans, dont 64 mono-écran, 23 établissements de 2 à 6 écrans et 5 établissements de plus de 7 écrans ;

Considérant qu'en 2015, 57 établissements programmés par GPCI sont classés art et essai dont les multiplexes de Montargis (9 écrans), Saint-Lô (9 écrans) et Cholet (10 écrans)

Considérant que les établissements programmés par GPCI ont réalisé en 2015, 2.6% des entrées sur le territoire national ;

Considérant qu'en 2015, GPCI représente 9,9 % des entrées dans l'agglomération de Lille, 17,8 % des entrées dans l'agglomération de Nantes, 1,9 % des entrées dans l'agglomération de Paris et 28,9 % des entrées dans l'agglomération de Saint-Nazaire ;

Considérant que GPCI est en situation de monopole dans les agglomérations de Saint-Amand-les-Eaux, Hazebrouck, Lisieux, Montargis, Saint-Lô, Cholet et Sète

Considérant qu'en matière de limitation de la diffusion simultanée d'une ou plusieurs œuvres cinématographiques au sein d'un même établissement comprenant plus de 6 écrans, l'entente de pro-

grammation GPCI s'engage à ce que la multidiffusion d'un film ou de plusieurs films ne puissent se faire sans l'accord préalable des distributeurs concernés ; qu'il en est de même pour la déprogrammation d'un film et qu'ainsi GPCI s'engage à ne pas pratiquer de déprogrammation sauvage en cours de semaine et à discuter avec les distributeurs concernés de la dégression des séances d'une semaine sur l'autre;

Considérant que l'entente s'engage à ne pas consacrer plus de 33% des séances quotidiennes pour un film multidiffusé et 60% des séances quotidiennes pour plusieurs films multidiffusés dans ses établissements de 6 et 7 écrans, que pour ses établissements de 8 à 10 écrans GPCI s'engage à ne pas consacrer plus de 2 écrans à un film multidiffusé et 4 écrans à plusieurs films multidiffusés; qu'un film est considéré comme multidiffusé, indépendamment de sa version linguistique et de son format (notamment HFR/2D/3D), lorsque les séances dédiées à celui-ci se chevauchent de plus du tiers de la durée totale de la séance ;

Considérant que GPCI s'engage à consacrer au minimum 40% des séances de ses établissements à la diffusion des films européens et de cinématographies peu diffusées, comme cela est détaillé au sein de l'annexe 1- 2 « Engagement portant sur la diffusion des films européens et des cinématographies peu diffusées » ;

Considérant qu'afin d'œuvrer pour la diffusion d'une large diversité de films européens et de cinématographies peu diffusées, GPCI comme cela est détaillé dans l'annexe 1- 2 « Engagement portant sur la diffusion des films européens et des cinématographies peu diffusées », s'engage à programmer dans 7 de ses établissements, des films qui seraient programmés dans moins de 80 établissements lors de leur sortie nationale;

Considérant que l'importance du contrat de programmation entre le distributeur et l'exploitant a été réaffirmée dans le cadre de l'accord sur les engagements de programmation et les engagements de diffusion signés par les organisations professionnelles le 13 mai 2016 ; que l'entente de programmation GPCI s'engage donc à souscrire un contrat vis-à-vis des distributeurs au plus tard deux semaines en amont de la sortie nationale pour les films européens et de cinématographie peu diffusées sortie sur plus de 25 copies en France lors de leur sortie nationale et à programmer au sein des établissements de 4 écrans et plus les films en sortie nationale un minimum de 2 semaines consécutives ; que sera garanti un plancher de 35 séances sur 2 semaines dans les établissements de 6 et 7 écrans (hors films longs et films pour enfants) ; que sera garanti, dans les établissements de 8 écrans et plus un plancher de 42 séances sur 2 semaines (hors films longs et films pour enfants) ; qu'en outre l'entente de programmation s'engage à consacrer 30 séances à cette même catégorie de films au sein de l'établissement d'Hazebrouck (4 écrans)

Considérant qu'au regard du pluralisme dans le secteur de la distribution, les engagements détaillés dans le tableau 3 « engagements portant sur le pluralisme dans la distribution » - annexe 1, correspondent aux exigences des dispositions du code du cinéma et de l'image animée et du cadre formel issu de l'accord signé par les organisations professionnelles, le 13 mai 2015 relatif aux engagements de programmation et aux engagements de diffusion.

Décide :

Article 1er

Les engagements de programmation souscrits par l'entente de programmation GPCI et joints en annexe 1 sont homologués. Ils prennent effet immédiatement jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

L'agrément est délivré à l'entente de programmation GPCI pour les établissements mentionnés en annexe 2 et pour les années 2016, 2017 et 2018.

Fait à Paris, le 9 mai 2017

Annexe 1

Engagements de programmation pour les établissements programmés par l'entente de programmation GPCI

1 – Engagement portant sur la limitation de la diffusion simultanée d'une ou plusieurs œuvres cinématographiques au sein des établissements de 6 écrans et plus

L'entente de programmation GPCI s'engage à ce que la multidiffusion d'un film ou de plusieurs films ne puisse se faire sans l'(les) accord(s) préalable(s) du (des) distributeur(s) concerné(s). Il en est de même pour la déprogrammation d'un film qui n'est pas autorisée, en cours d'exploitation, sans l'accord préalable du distributeur concerné

Dans ses établissements composés de 8 à 10 écrans, l'entente s'engage à consacrer au maximum 2 écrans à un seul film multidiffusé, ainsi qu'un maximum de 4, à plusieurs films multidiffusés.

Dans ses établissements de 6 et 7 écrans l'entente s'engage à ne pas consacrer plus de 33% des séances pour un même film multidiffusé et 60 % des séances à plusieurs films multidiffusés.

2 – Engagement portant sur la diffusion des films européens et des cinématographies peu diffusées

L'entente de programmation s'engage à diffuser au sein de 7 de ses établissements des films européens et de cinématographies peu diffusées sortis dans moins de 80 établissements en France lors de leur sortie nationale.

En outre GPCI s'engage au sein de l'ensemble de ses établissements de plus de 4 écrans à programmer les films en sortie nationale un minimum de 2 semaines. Pour les établissements de plus de 6 écrans et plus, GPCI s'engage à garantir entre 35 et 42 séances, suivant le tableau ci-dessous, sur deux semaines pour les films européens et de cinématographies peu diffusés qui sortent sur plus de 25 établissements lors de leur sortie nationale.

Enfin, l'entente de programmation s'engage à établir un contrat vis-à-vis des distributeurs au plus tard deux semaines en amont de la sortie nationale.

Enseigne	Ecran(s)	Commune	Pourcentage de films européens/ cinématographies peu diffusées	Nombre de films européens et de cinématographies peu diffusées en sortie nationale sur moins de 80 copies/ France	Plancher de séances concernant les films européens et de cinématographies peu diffusées sortis sur plus de 25 copies/ France
CINE POLE SUD	10	Cholet	56%	1	42
BUXY	9	Basse-Goulaine	40%		42

CINEMOVIDA	9	Montargis	45%		42
ARCEL	9	Saint-Lô	45%		42
CINE PRESQU'ILE	8	Saintes	45%		42
ARC EN CIEL	6	Guérande	40%		35
ESPACE	6	St Amand-les-Eaux	40%		35
ROYAL	5	Boussy-Saint-Antoine	45%		
CONTI	5	Lisieux	50%		
VARIETE	5	L'Isle-Adam	45%		
ALTICINE	5	Ploërmel	45%		
CINELAC	5	Reims	60%	35	
OPERA	4	Hazebrouck	45%		30
CIN'AMAND	4	Vernon	45%		
ATLANTIC CINE	3	Corbeil-Essonnes	45%		
CINEMOVIKING	3	Lagny-sur-Marne	45%		
LE COMEDI	3	Melun	50%		
THEATRE	3	Sète	50%		
PAUL GRIMAUULT	1	Aubergenville	55%		
STUDIO	1	Aubervilliers	55%		
MELIES	2	Aulnay-sous-Bois	55%		
VOX	2	Avignon	55%		
BEAUMONT PALACE	1	Beaumont-sur-Oise	55%		
REX	1	Bernay	40%		
LA BARBACANE	1	Beynes	50%		
ECRAN ELUARD	2	Bezons	50%		
St LAURENT	1	Blain	50%		
L'AMBIANCE	1	Blonville-sur-Mer	45%		
BEAULIEU	1	Bouguenais	55%		
L'ATRIUM	1	Chaville	50%		
ALAIN RESNAI	1	Clermont-l'Hérault	50%	2	
CINEMA DE LA GARE	1	Courseulles-sur-Mer	50%		
CASINO	1	Font-Romeu-Odeillo-Via	40%		
CINE HENRI LANGLOIS	2	Franconville	45%		
CINE MISTRAL	1	Frontignan	50%	2	
LE TAHITI	1	Gacé	50%		
LE FAMILIA	1	Halluin	40%		
LE GEN'ERIC	1	Héric	45%		
LE PIERRE & JACQUES PREVERT	1	Joinville-le-Pont	55%		
JACQUES DEMY	1	La Chapelle-Basse-Mer	55%		
ROC	1	La Ferrière	55%		
ATLANTIC	1	La Turballe	55%	10	

CINE LAMBERSART	1	Lambersart	50%		
LE CINEMA	1	Le Bourget	40%		
CINE LOROUX	1	Le Loroux-Bottereau	55%		
LE CENTRE DES BORS DE MARNE	1	Le Perreux-sur-Marne	55%		
CINEMA PAX	1	Le Pouliguen	55%	10	
St LOUIS	1	Le Theil	55%		
CINEMA JEAN MARAIS	1	Le Vésinet	55%		
LE PALACE	1	Le Vigan	55%		
CINEMA St Michel	1	Legé	50%		
LE CASTEILL	1	Les Angles	40%		
THEATRE DU GARDE CHASSE	1	Les Lilas	55%		
ESPACE DES ARTS	1	Les Pavillons-sous-Bois	55%		
LA TOURNELLE	1	L'Hay-les-Roses	55%		
DRAKKAR	1	Luc-sur-Mer	40%		
COLISEE LUMIERE	1	Marcq-en-Barœul	55%		
LES 2 SCENES	1	Maule	55%		
CONCORDE	1	Mitry-Mory	55%		
CINEMA	1	Mons-en-Montois	55%		
ETOILE	1	Mortagne-au-Perche	50%		
SALLE MICHEL PICCOLI	2	Nogent-sur-Seine	40%		
CINEDORI	1	Orry-la-Ville	50%		
LE PUIGMAL	1	Osséja	50%		
EPEE DE BOIS	2	Paris	55%		
TRIANON	1	Poix-dePicardie	45%		
LIDO	1	Prades	50%		
CINEMA St PAUL	1	Rezé	55%		
LA GRANGE	1	Roissy-en-Brie	45%		
GERARD PHILIPPE	1	Roncq	45%		
LES TROIS PIERROTS	2	Saint-Cloud	55%	5	
MONTLUC CINE	1	St Etienne-de-Montluc	55%		
LUTETIA	1	Saint-Herblain	55%		
CINE MONTS	1	St Jean-de-Monts	45%		
JEANNE MOREAU	1	St Just-en-Chaussée	40%		
JEANNE D'ARC	1	St Mars-la-Jaille	40%		
CINE PPHIL'	1	St Philbert-de-grand-Lieu	45%		
ESPACE PREVERT	1	Savigny-le-Temple	50%		
JEANNE D'ARC	1	Senlis	45%		
S.E.L	1	Sèvres	55%		

MARIE POIRIER	1	Sucy-en-Brie	55%		
STUDIO 2017	2	Taverny	50%		
MODERNE CINE	2	Templeuve	40%		
FOYER	1	Thumeries	40%		
LE CLEP	1	Vallet	50%		
ESPACE MAURICE BEJART	1	Verneuil-sur-Seine	50%		
LE COLOMBIER	1	Verrières-le-Buisson	50%		
CINE VAILLANT	1	Vertou	55%		
LE COLOMBIER	1	Ville-d'Avray	50%		
LE CASINO	1	Villiers-sur-Marne	50%		
CINEMA PARADISO	1	Yerres	55%		

3 – Engagement portant sur le pluralisme dans la distribution

GPCI s'engage à faire les meilleurs efforts afin de garantir le pluralisme de la diversité des acteurs de la distribution.

Enseigne	Ecran(s)	Commune	Nombre de films distribués par des distributeurs réalisant moins de 2 millions d'entrées sur la période 2013-2015	Nombre de films distribués par des distributeurs réalisant moins de 700 000 entrées sur la période 2013-2015
CINE POLE SUD	10	Cholet	80	50
BUXY	9	Basse-Goulaine	18	10
CINEMOVIDA	9	Montargis	67	45
ARCEL	9	Saint-Lô	66	43
CINE PRESQU'ILE	8	Saintes	15	10
ARC EN CIEL	6	Guérande	30	20
ESPACE	6	St Amand-les-Eaux	23	13
ROYAL	5	Boussy-Saint-Antoine	25	15
CONTI	5	Lisieux	30	20
VARIETE	5	L'Isle-Adam	30	20
ALTICINE	5	Ploërmel	40	30
CINELAC	5	Reims	80	50
OPERA	4	Hazebrouck	18	10
CIN'AMAND	4	Vernon	15	10
ATLANTIC CINE	3	Corbeil-Essonnes	25	15
CINEMOVIKING	3	Lagny-sur-Marne	30	20
LE COMEDI	3	Melun	30	20
THEATRE	3	Sète	23	13

PAUL GRIMAUULT	1	Aubergenville	8	3
STUDIO	1	Aubervilliers	10	4
MELIES	2	Aulnay-sous-Bois	10	4
VOX	2	Avignon	8	3
BEAUMONT PALACE	1	Beaumont-sur-Oise	10	4
REX	1	Bernay	10	4
LA BARBACANE	1	Beynes	8	3
ECRAN ELUARD	2	Bezons	10	4
St LAURENT	1	Blain	10	4
L'AMBIANCE	1	Blonville-sur-Mer	5	2
BEAULIEU	1	Bouguenais	10	4
L'ATRIUM	1	Chaville	8	3
ALAIN RESNAI	1	Clermont-l'Hérault	15	8
CINEMA DE LA GARE	1	Courseulles-sur-Mer	11	6
CASINO	1	Font-Romeu-Odeillo-Via	8	3
CINE HENRI LANGLOIS	2	Franconville	11	6
CINE MISTRAL	1	Frontignan	15	8
LE TAHITI	1	Gacé	8	3
LE FAMILIA	1	Halluin	8	3
LE GEN'ERIC	1	Héric	10	4
LE PIERRE & JACQUES PREVERT	1	Joinville-le-Pont	8	3
JACQUES DEMY	1	La Chapelle-Basse-Mer	10	4
ROC	1	La Ferrière	10	4
ATLANTIC	1	La Turballe	15	8
CINE LAMBERSART	1	Lambersart	8	3
LE CINEMA	1	Le Bourget	8	3
CINE LOROUX	1	Le Loroux-Bottereau	10	4
LE CENTRE DES BORS DE MARNE	1	Le Perreux-sur-Marne	15	8
CINEMA PAX	1	Le Pouliguen	15	8
St LOUIS	1	Le Theil	10	4
CINEMA JEAN MARAIS	1	Le Vésinet	15	8
LE PALACE	1	Le Vigan	10	4
CINEMA St Michel	1	Legé	10	4
LE CASTEILL	1	Les Angles	8	3
THEATRE DU GARDE CHASSE	1	Les Lilas	11	6
ESPACE DES ARTS	1	Les Pavillons-sous-Bois	10	4
LA TOURNELLE	1	L'Hay-les-Roses	15	8

DRAKKAR	1	Luc-sur-Mer	8	3
COLISEE LUMIERE	1	Marcq-en-Barœul	15	8
LES 2 SCENES	1	Maule	10	4
CONCORDE	1	Mitry-Mory	10	4
CINEMA	1	Mons-en-Montois	11	6
ETOILE	1	Mortagne-au-Perche	10	4
SALLE MICHEL PICCOLI	2	Nogent-sur-Seine	10	4
CINEDORI	1	Orry-la-Ville	8	3
LE PUIGMAL	1	Osséja	10	4
EPEE DE BOIS	2	Paris	8	3
TRIANON	1	Poix-de-Picardie	8	3
LIDO	1	Prades	10	5
CINEMA St PAUL	1	Rezé	10	4
LA GRANGE	1	Roissy-en-Brie	8	3
GERARD PHILIPPE	1	Roncq	8	3
LES TROIS PIERROTS	2	Saint-Cloud	15	8
MONTLUC CINE	1	St Etienne-de-Montluc	10	4
LUTETIA	1	Saint-Herblain	10	4
CINE MONTS	1	St Jean-de-Monts	10	4
JEANNE MOREAU	1	St Just-en-Chaussée	8	3
JEANNE D'ARC	1	St Mars-la-Jaille	8	3
CINE PPHIL'	1	St Philbert-de-grand-Lieu	10	4
ESPACE PREVERT	1	Savigny-le-Temple	10	4
JEANNE D'ARC	1	Senlis	10	4
S.E.L	1	Sèvres	15	8
MARIE POIRIER	1	Sucy-en-Brie	8	3
STUDIO 2017	2	Taverny	8	3
MODERNE CINE	2	Templeuve	10	4
FOYER	1	Thumeries	8	3
LE CLEP	1	Vallet	10	4
ESPACE MAURICE BEJART	1	Verneuil-sur-Seine	8	3
LE COLOMBIER	1	Verrières-le-Buisson	10	4
CINE VAILLANT	1	Vertou	10	4
LE COLOMBIER	1	Ville-d'Avray	10	4
LE CASINO	1	Villiers-sur-Marne	8	3
CINEMA PARADISO	1	Yerres	8	3

Annexe 2

Etablissements programmés par l'entente de programmation GPCI

Enseigne	Ecran(s)	Commune
CINE POLE SUD	10	Cholet
BUXY	9	Basse-Goulaine
CINEMOVIDA	9	Montargis
ARCEL	9	Saint-Lô
CINE PRESQU'ILE	8	Saintes
ARC EN CIEL	6	Guérande
ESPACE	6	St Amand-les-Eaux
ROYAL	5	Boussy-Saint-Antoine
CONTI	5	Lisieux
VARIETE	5	L'Isle-Adam
ALTICINE	5	Ploërmel
CINELAC	5	Reims
OPERA	4	Hazebrouck
CIN'AMAND	4	Vernon
ATLANTIC CINE	3	Corbeil-Essonnes
CINEMOVIKING	3	Lagny-sur-Marne
LE COMEDI	3	Melun
THEATRE	3	Sète
PAUL GRIMAUULT	1	Aubergenville
STUDIO	1	Aubervilliers
MELIES	2	Aulnay-sous-Bois
VOX	2	Avignon
BEAUMONT PALACE	1	Beaumont-sur-Oise
REX	1	Bernay
LA BARBACANE	1	Beynes
ECRAN ELUARD	2	Bezons
St LAURENT	1	Blain
L'AMBIANCE	1	Blonville-sur-Mer
BEAULIEU	1	Bouguenais
L'ATRIUM	1	Chaville
ALAIN RESNAI	1	Clermont-l'Hérault
CINEMA DE LA GARE	1	Courseulles-sur-Mer
CASINO	1	Font-Romeu-Odeillo-Via
CINE HENRI LANGLOIS	2	Franconville

CINE MISTRAL	1	Frontignan
LE TAHITI	1	Gacé
LE FAMILIA	1	Halluin
LE GEN'ERIC	1	Héric
LE PIERRE & JACQUES PREVERT	1	Joinville-le-Pont
JACQUES DEMY	1	La Chapelle-Basse-Mer
ROC	1	La Ferrière
ATLANTIC	1	La Turballe
CINE LAMBERSART	1	Lambersart
LE CINEMA	1	Le Bourget
CINE LOROUX	1	Le Loroux-Bottereau
LE CENTRE DES BORS DE MARNE	1	Le Perreux-sur-Marne
CINEMA PAX	1	Le Pouliguen
St LOUIS	1	Le Theil
CINEMA JEAN MARAIS	1	Le Vésinet
LE PALACE	1	Le Vigan
CINEMA St Michel	1	Legé
LE CASTEILL	1	Les Angles
THEATRE DU GARDE CHASSE	1	Les Lilas
ESPACE DES ARTS	1	Les Pavillons-sous-Bois
LA TOURNELLE	1	L'Hay-les-Roses
DRAKKAR	1	Luc-sur-Mer
COLISEE LUMIERE	1	Marcq-en-Barœul
LES 2 SCENES	1	Maule
CONCORDE	1	Mitry-Mory
CINEMA	1	Mons-en-Montois
ETOILE	1	Mortagne-au-Perche
SALLE MICHEL PICCOLI	2	Nogent-sur-Seine
CINEDORI	1	Orry-la-Ville
LE PUIGMAL	1	Osséja
EPEE DE BOIS	2	Paris
TRIANON	1	Poix-de-Picardie
LIDO	1	Prades
CINEMA St PAUL	1	Rezé
LA GRANGE	1	Roissy-en-Brie
GERARD PHILIPPE	1	Roncq
LES TROIS PIERROTS	2	Saint-Cloud
MONTLUC CINE	1	St Etienne-de-Montluc
LUTETIA	1	Saint-Herblain
CINE MONTS	1	St Jean-de-Monts
JEANNE MOREAU	1	St Just-en-Chaussée

JEANNE D'ARC	1	St Mars-la-Jaille
CINE PPHIL'	1	St Philbert-de-grand-Lieu
ESPACE PREVERT	1	Savigny-le-Temple
JEANNE D'ARC	1	Senlis
S.E.L	1	Sèvres
MARIE POIRIER	1	Sucy-en-Brie
STUDIO 2017	2	Taverny
MODERNE CINE	2	Templeuve
FOYER	1	Thumeries
LE CLEP	1	Vallet
ESPACE MAURICE BEJART	1	Verneuil-sur-Seine
LE COLOMBIER	1	Verrières-le-Buisson
CINE VAILLANT	1	Vertou
LE COLOMBIER	1	Ville-d'Avray
LE CASINO	1	Villiers-sur-Marne
CINEMA PARADISO	1	Yerres